FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME



LIGUE MOTOCYCLISTE **DU CENTRE**

REGLEMENT PARTICULIER

MOTO CROSS NATIONAL DU DIMANCHE 16 MARS 2014

ORGANISATEUR: Moto Club Mesland Herbault. (Code FFM 0572)

TERRAIN: Circuit de la Tremblaie à Herbault (41)

Longueur: 1820m - Largeur: 7 m minimum - Longueur de la grille de départ: 42m.

NOMBRE DE CONCURENTS SOLOS ADMIS EN PISTE: 45 sur deux lignes de départ pour les courses

54 pour les entraînements.

National B 125 à 500cc (650cc 4temps), à partir de 13 ans: CLASSES ADMISES

Licences: N.C.A - N.C.B - N.J.C - I.N.J - I.N.T - I.N.F

Championnat de France MX2 suivant le règlement CHPT MX 2

Championnat de ligue Espoirs 85 suivant le règlement de la ligue de Centre de la lore

Ouverture le 15 Décembre 2013 - Clôture le 16 Février 2014. **ENGAGEMENTS:**

Droit d'engagement : National B 28 € ** payable à l'envoi du bulletin d'engagement non remboursable.

> Championnat de France MX 2 non remboursable. Championnat de ligue Espoirs 85 non remboursable

VERIFICATIONS: Le samedi 15 Mars 2014 de 13 h30 à 20 h pour tout les pilotes Chpt MX 2

et 16h00 à 20h00 pilotes Chpt de ligue Espoirs 85 et National B et le 16 Mars de 6 h 45 à 8 h 00 pilotes Chpt de ligue Espoirs 85 et Nat B uniquement sur le circuit ; tout coureur qui ne sera pas présent aux vérifications à 8 h 00 au plus tard, sera considéré comme absent, et pourra être remplacé. Pour toute absence injustifiée ou non excusée, les droits d'engagement ou la caution seront conservés par le moto-club. PARC ATTENTE:

Les machines aux parc fermé Chpt MX 2, Chpt de ligue Espoirs 85 et National B. Seul un mécanicien sera admis dans le parc fermé.

Courses:

National B:

3 manches de 15 mn et 1 tour

Championnat de France MX 2

3 manches de 20 mn et 2 tours

Si plus 40 pilotes (dont 2 groupe) consolante pilotes non qualifiés 1 manche de 15 mn et 1 tour

Championnat de ligue Espoirs 85

3 manche de 15 mn et 1 tour

Tous les départs seront donnés selon la méthode des championnats de France. Panneau annonçant les 15 secondes puis 5 secondes. La roue avant des motos placées en première ligne, ne devra pas être éloignée de la grille de départ de plus de 50cm.

PANNEAUTEURS: Sur le circuit les pilotes seront tenus responsables de leurs mécaniciens, panneauteurs et accompagnateurs.

PLACEMENT SUR LA GRILLE DE DEPART : L'ordre d'entrée sur la grille de départ national B sera donné d'après le résultat des essais chronométrés du matin et cela pour toutes les manches

Pour le chpt de France MX2 et Chpt de ligue Espoirs 85 le placement se fera selon le règlement

PLAQUES: Les motos devront obligatoirement être munies des 3 plaques numérotées, parfaitement lisibles et conformes au règlement de la Fédération Française de Motocyclisme.

CLASSEMENT: Pour toutes les catégories, le classement des manches sera établit selon le barème des points championnats, Soit :

5 ème: 16 points 1^{er}: 25 points 9^{ème}:12 points 17 ème : 4 points 13^{ème}: 8 points 6^{ème}: 15 points 18 ème : 3 points 19 ème : 2 points 10^{ème}:11 points 2^{ème}: 22 points 14^{ème}: 7 points 11^{ème}:10 points 15^{ème}: 6 points 7^{ème}: 14 points 3^{ème}: 20 points 8^{ème}: 13 points 16 ème: 5 points 4^{ème}: 18 points 12^{ème}: 9 points 20 ème : 1 point

Le vainqueur sera le pilote ayant le plus grand nombre de points au total des manches disputées pour la catégorie considérée. En cas d'ex aequo, c'est le classement de la dernière manche qui départagera les pilotes.

SECURITE: Chaque véhicule de concurrent devra être muni d'un extincteur aux normes en vigueur (art 8-7 du règlement national de moto cross). Il est également conseillé de stocker l'essence dans des récipients métalliques. Chaque concurrent est responsable de son matériel.

ENVIRONNEMENT: Pour chaque concurrent prévoir tapis de sol sous chaque machine, huile et graisse dans des récipients et tout déchets dans les sacs poubelles ; afin de laisser le lieu propre après la manifestation.

ASSURANCE: Conformément à la législation en vigueur. Assurance GAN- Cabinet PETIT 91 Rue de la Fuye 37000 TOURS

OFFICIELS:

• Chronométreurs: Jacques Roblin OCS 021065

• <u>Directeur de Course</u>: Philippe LAVRAT ODC 124927 <u>Adjoint</u>: Alain BELLANGER ODC 003385

• Commissaires Sportifs : José Marquez ODC 016581

Denis DION ODC 056813 J Claude GERAY ODC Max Dauvois ODC 007901

• Responsable du parc d'attente : Christian GALLOU OCT 049090

• Commissaire Technique : Christian ADAM ODC 162240

Claude Gautier ODC 036368

Organisateur technique: Jacques Lhermenault OCP 103645

COMMISSAIRES DE PISTE:

BARRILLIER Gilbert	OCP 0	02966	MARMION Fabrice	OCP	192409	PELLOILE Jean-Luc	OCP	077808
BECHU Kléber	OCP 0	71292	MOREAU Claude	OCP	175377	PERRIERE André	OCP	149987
BELLAMY Christophe	OCP 0	03384	GODEFROY Tony	OCP	229914	PETERS Eric	OCP	104082
BELLAMY Christophe	OCP 1	93559	GAUTHIER Alain	OCP	204880	PELLETIER Michel	OCP	128378
BOISTARD Elodie	OCP 1	92410	HOUBERT Jannick	OCP	142842	SUARD Gilbert	OCP	078465
CHEVAUCHE Patrick	OCP 17	75378	JUBERT Jean-Claude	OCP	053575	THOUSEAU Dominique	OCP	073147
CHAMBAULT J-F	OCP 2	26295	LAVRAT Daniel	OCP	162257	TRAVERT Laetitia	OCP	166325
DUBILLOT Romain	OCP 1	73390	LAUVERJON Pierre	OCP	129166	ROUSSINEO	OCP	162239
FOUQUET André	OCP 1	37367	LEDRU Joël	OCP	015029	LOUSSIER	OCP	178758
FOUSSARD Marcel	OCP 17	70947	RIVIERE Chantal	OCP	181492	VOISE Didier	OCP	129167

LISTE DES PRIX:

Aucun prix ne sera alloué en espèces.

Pour le Championnat de France MX 2 suivant le règlement et le championnat de ligue Espoirs 85 suivant le règlement. Pour les Nationaux B Coupes et lots divers récompenseront au minimum les 5 premiers de chaque catégorie, ainsi que la première féminine de chaque catégorie.

HORAIRES:

Voir annexe 1.

Les différentes prescriptions du code sportif national et des annexes « D » et « M » sont obligatoires pour cette épreuve. Fait à Herbault le 10 Décembre 2013.

Le président du MC MESLAND HERBAULT

VISA LIGUE DU CENTRE F.F.M.

JACQUES LHERMENAULT

VISA

Secretaire Committee

ATION HERSAULT